

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 mai 2007  
(convocation du 14 mai 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel  
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)  
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)  
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)  
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri  
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude  
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie  
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Réseau communautaire de 3 lignes de tramway (A, B, C) - Commission  
d'Indemnisation Amiable du Préjudice Commercial pouvant résulter des travaux  
du tramway Phase 2 - Bilan au 30 décembre 2006 - Information**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

MISSION TRAMWAY – BILAN 2006 PAGE 1/5



CONCEPTION : LANOIRE Jean-Philippe / COURRIAN Sophie / ABSOLUT DESIGN  
SOURCE IMAGES : COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX  
DATE : 19/02/99

**Réseau Communautaire de 3 lignes de tramway (A, B, C) –  
Commission d'Indemnisation Amiable du Préjudice Commercial  
pouvant résulter des travaux du tramway PHASE 2**

**Bilan au 30 DECEMBRE 2006**

### 1. La démarche :

- L'exemple des autres villes à tramway : Strasbourg, Nantes ...
- Caractère exceptionnel des travaux : durée (12 à 18 mois)

### 2. Les principes :

- indemniser l'atteinte au droit d'accès des riverains de la voie publique supportant les travaux du tramway et des travaux dits concomitants du tramway dès lors que situés sur le tracé du tramway,
- préjudice certain, actuel, spécial ayant un lien de causalité **direct** avec les travaux du tramway.

### 3. La Commission multi-partenariale :

- composée de **10** membres à voix délibérative : 1 représentant de la CCIB, de la chambre des métiers, du Trésorier Payeur Général, de l'Ordre des experts comptables, de la Commune concernée par les travaux, des services communautaires : Direction des Services, Direction Juridique et Mission Tramway.
- présidée par un **magistrat** de l'ordre judiciaire : M. Bernard LATASTE
- vice-présidée par un **élu** membre du Conseil de Communauté : M. Jacques BREILLAT
- elle se réunit régulièrement **1 fois par mois**.

### 4. la procédure :

Chaque dossier d'indemnisation est constitué :

- d'un **dossier type** administratif et comptable adressé, sur simple demande, au requérant qui le remplit. Il comporte : renseignements sur l'entreprise, détail chiffre d'affaires des 3 ans précédant les travaux, liasses fiscales ... renseignements certifiés par le comptable de l'entreprise

La Commission, au vu de ces pièces, se prononce sur la recevabilité du dossier puis sur l'octroi éventuel d'une indemnité, qui peut donner lieu alors à la passation d'une convention dite « transaction » en application des articles 2042 et suivants du Code Civil.

Une activité professionnelle peut, en fonction de la durée des travaux, déposer successivement plusieurs demandes d'indemnisation en respectant **un délai de trois mois** entre deux demandes.

##### **5. Les travaux de la Commission : bilan au 30 DECEMBRE 2006 :**

- L'étude des dossiers concernant la deuxième phase a débuté dès **février 2005**
- La commission a tenu **16** séances et examiné **130** cas
- **57** activités professionnelles ont demandé un dossier et l'ont retourné, pour instruction à la Mission Tramway
- **49** enseignes ont été traitées, à ce jour, par la commission et ont donné lieu à :
  - ➔ **21** indemnisations
  - ➔ **18** refus
    - 6 non riverains du chantier
    - 11 acquisitions ou créations en toute connaissance de cause soit après la DUP du 26/01/2000
    - 1 absence de perte de chiffre d'affaires
  - ➔ **10** reports (expertise comptable complémentaire)
- **8** dossiers sont en cours d'instruction
- montant total des **indemnités** allouées : **943 409 €**  
soit 0.17% du montant global du tramway – Phase 2.
  - ⇒ Indemnité la plus basse : 1 152 €
  - ⇒ Indemnité la plus haute : 228 797 €
  - ⇒ Indemnité moyenne : 44 924 €

**6. Liste des enseignes indemnisées par commune :**

ENSEIGNE	ADRESSE	COMMUNE
<b>BORDEAUX : 13 ENSEIGNES</b>		
DOCTEUR CHAFFIOL IGLESIAS	55 Cours de Verdun	BORDEAUX
MONSIEUR PIAZZA	94 Cours de Verdun	BORDEAUX
CHEVEU D'ANGE	110 Cours de Verdun	BORDEAUX
ETS VIGIER	9 Cours Evrard de Fayolle	BORDEAUX
EAC	35 Cours Evrard de Fayolle	BORDEAUX
PIZZERIA FABRIZIO	38 Cours Evrard de Fayolle	BORDEAUX
SOLEIL D'OR	44 rue Camille Godard	BORDEAUX
L'IMPASSE	14 Avenue Emile Counord	BORDEAUX
SALON DELPHY	65 Avenue Emile Counord	BORDEAUX
DIFFUSION CITE	104 Avenue Emile Counord	BORDEAUX
TABAC DE LA MARINE	28bis rue Achard	BORDEAUX
MASSONI	171 rue Achard	BORDEAUX
TABAC REDON	120 rue Carles Vernet	BORDEAUX
<b>MERIGNAC : 6 ENSEIGNES</b>		
TOTAL	5 Avenue François Mitterrand	MERIGNAC
MERIGNAC AUTO	Avenue François Mitterrand	MERIGNAC
ETS CASTERA	Avenue Pierre Mendès France	MERIGNAC
QUICK	232 Avenue de la Marne	MERIGNAC
LA BOUQUINERIE	261 Avenue de la Marne	MERIGNAC
ETS ROUSSELLIER	28 Place Charles de Gaulle	MERIGNAC

<b>LORMONT : 2 ENSEIGNES</b>		
LES FLORALIES	5 rue André Dupin	LORMONT
FIRST VIDEO	25 rue André Dupin	LORMONT
<b>TOTAL : 21 ENSEIGNES</b>		

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
14 JUIN 2007**

**PUBLIÉ LE : 14 JUIN 2007**

M. ALAIN CAZABONNE